

Tout savoir sur LE BUDGET 2025



DOSSIER p. 4

PORTRAIT p. 15

Coup de projecteur sur
Céline Duprey, assistante
de direction à la D.S.V.A.M.

LES FINANCES DE LA VILLE

ACTUALITÉS p. 9

Quid du Plan Local
d'Urbanisme

ASSOCIATIONS p. 11

Écorun : à vos baskets
pour la bonne cause !



ERA BEYNES CONORD IMMO

Vous souhaitez connaître le prix de votre bien ?
Contactez-nous pour **une estimation offerte** :
01 34 89 60 86

**POUR TOUT MANDAT UNIQUE : DIAGNOSTICS OFFERTS
& 15% DE REMISE SUR NOTRE NOUVEAU BARÈME**



Ensemble
Réalisons votre
Avenir.

BEYNES CONORD IMMO
CC DU VAL DES 4 PIGNONS
78650 BEYNES

01 34 89 60 86
06 38 41 54 80
conordimmo@erafrance.com



• RÉNOVATION • EXTENSION

Préparez vos travaux d'été
en toute sérénité avec illiCO travaux



Agence Beynes - Saint-Quentin-en-Yvelines Nord

Place du 8 Mai 1945 - 78650 Beynes

01 30 55 66 30

PROFESSEUR PRATICIEN EN JURISDICTION BIEN ET BIEN ETRE - 2024

Restaurant *La Licorne*

Christophe Piat et son équipe
vous proposent

- Leur cuisine traditionnelle
- Vente traiteur : 16,90€ (à emporter sur commande)
- Menu du midi : 19,90€ (du mardi au vendredi et hors jours fériés)
- Et formule midi et soir : 30,90€ ou 39,90€
- Pour votre entière satisfaction, nous élaborons avec vous, vos repas de groupe
- Salle climatisée - Terrasse - Fermé dimanche et lundi

Place du 8 mai 1945 - 78650 BEYNES

01 34 89 96 17

www.restaurant-lalicorne-beynes.fr



- Remplacement de chaudière et ballon
- Rénovation de salle de bain
- Divers plomberie Adoucisseur d'eau

Nicolas HERVIEU
64, rue de Maule
78650 BEYNES

06 89 77 03 96

nicolashervieu@apce78.fr



Joelle MULOT

06 15 01 99 45

joelle.mulot@iadfrance.fr

iad France



Rendez-vous
sur iadfrance.fr

Votre conseillère * immobilier sur Beynes et ses alentours

*Elle Joëlle MULOT, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IBD France immatriculée au RSAC de Versailles sous le numéro 750016479, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS.

ARMONIA
Paysagiste & Fleuriste

Création, Aménagement et Entretien Paysager

Bouquets et Compositions Végétales, Gerbes, Fleurissement et Événements

11 Rue du Bois Malhais, 78640 - Saint Germain de la Grange
01 34 91 54 54 | <https://armonia-paysagiste.com> | contact@armonia.fr





© crédit photo Communication Ville de Beynes



8 mai 1945 - 8 mai 2025
80^{ème} anniversaire de l'Armistice

Discours de Chloé Sanz
Présidente du Conseil Municipal des Jeunes,
lors des 80 ans de l'Armistice 1939-1945.



**Le souvenir ne
doit pas s'éteindre
car la liberté
n'a pas de prix**



**JE SUIS TROP JEUNE POUR AVOIR
CONNU LA GUERRE...**

Je suis trop jeune pour avoir vu les atrocités qu'on a pu me raconter, pour avoir subi les privations et les brimades imposées par l'occupant, pour avoir connu la faim, la peur, le bruit des bombes, pour avoir vu mon père partir ou mon frère mourir.

Je n'ai pas vécu une telle période et je sais que je le dois à toutes celles et tous ceux qui se sont sacrifiés pour qu'aujourd'hui je puisse vivre libre et en paix.

Alors tout simplement je dis merci à toutes ces héroïnes et tous ces héros anonymes qui se sont battus pour un idéal que notre génération doit désormais défendre, et j'invite tous les jeunes qui ont la même chance que moi à lutter pour que plus jamais nous ne connaissions une telle période...

ÉDITO DU MAIRE ///

PARLONS INVESTISSEMENTS

Les investissements communaux jouent un rôle crucial dans le développement et l'amélioration de nos infrastructures locales. Ils englobent une variété de projets tels que, la rénovation des routes, l'aménagement des espaces verts, et la modernisation des équipements publics. Leur financement provient des budgets municipaux, des subventions départementales, régionales, gouvernementales et parfois même de partenariats public-privé.

L'objectif principal est d'améliorer la qualité de vie des habitants en leur offrant des services publics performants tout en façonnant un environnement agréable et fonctionnel. De plus, les infrastructures vertes telles que les parcs, les pistes cyclables, contribuent à la pérennité environnementale et encouragent un mode de vie plus sain.

En résumé, les investissements communaux sont essentiels pour le développement durable et notre bien-être.

Yves REVEL
Maire de Beynes
Vice-président
de Cœur d'Yvelines

SOMMAIRE ///

- p. 08/10** Actualités
- p. 11** Associations
- p. 12/13** Agenda/Infos pratiques/Carnet État-civil
- p. 14** Vie politique
- p. 15** Portrait Céline Duprey



Problème de distribution du Beynes actu ? Service Communication 09 78 04 53 53

Magazine d'information bimestriel de la commune de Beynes - mai/juin 2025 - Place du 8 Mai 1945, 78650 BEYNES / 01 34 91 06 20 - Tirage : 4 000 ex. N° I.S.S.N 1278-4117
Directeur de la publication : Yves Revel, Maire de Beynes. **Élus de la commission Communication** : Félicien Marguerettaz, Vincent Couric, Céline Morain, Jessica Quellier, Therry Dolléans, Danièle De Roquefeuil, Nelson Dos Santos. **Directrice de la Rédaction** : Sandrine Hainaut. **Rédactrice en chef** : Céline Bruneau. **Correctrice** Isabelle Ramboz. **Conception graphique/Mise en page** : Nathalie Formento. **Régie publicitaire** : H.S.P. Edisag 01 55 69 31 00. **Crédits photos** : Service Communication Ville de Beynes - Adobe Stock. **Impression** : iLLico. BY L'ARTÉSIENNE



TOUT SAVOIR SUR les finances de la Ville

Depuis 2020, la priorité reste inchangée : maintenir des services publics de qualité, soutenir le Centre Communal d'Action Sociale et les nombreuses associations qui font la renommée de Beynes.

Le contexte national et international a contraint de nombreuses familles à des efforts considérables ces dernières années. Après une hausse nécessaire des taux d'imposition en 2024, inchangés depuis 2019, Beynes a renforcé ses efforts et en 2025, les dépenses de frais généraux et de personnel seront en baisse. Cela est rendu possible grâce à une meilleure organisation et à une recherche constante d'économies. Ainsi, pour maîtriser la dette, le budget 2025 permettra d'autofinancer près d'1 M€ de travaux d'investissements, notamment pour la sécurité, les voiries et l'éclairage public.

Comme vous le savez, rien n'est jamais acquis et les perspectives économiques pour 2025 ont grandement évolué ces dernières semaines. Mais vous pouvez compter sur le Maire et son équipe pour maintenir une attention constante sur les finances de la commune et répondre aux défis de notre temps.

Les villes sont directement touchées par des enjeux qui contraignent leurs finances :

l'inflation, la baisse des dotations de l'Etat, le transfert de compétences aux communes sans recettes supplémentaires et la perte d'autonomie fiscale. Et 2025 a vu un nouveau prélèvement de l'Etat, le Dispositif de Lissage CONjoncturel des recettes fiscales des collectivités (DILICO). Ce prélèvement est une mise en réserve pour 2 200 collectivités pour un total d'1 milliard d'euros sur la base de critères de richesse. Néanmoins, les montants prélevés seraient redistribués par tiers sur les 3 prochaines années, déduction faite de 10 % du total afin d'alimenter les fonds de péréquation.



Les points clefs du Budget 2025 Voirie et luminaires

Le budget 2025 est un budget de continuité traduisant la volonté d'entretenir la voirie et de remplacer les luminaires obsolètes par du matériel plus performant et permettre ainsi des économies d'énergie.

Des travaux seront entrepris dans différents bâtiments communaux afin d'entretenir notre patrimoine avec des financements de la Région Ile-de-France et du fonds de concours de la communauté de communes Cœur d'Yvelines.

L'année 2025 sera marquée par la mise en place de la première Autorisation de Programme/Crédits de paiement (AP/CP) afin de répartir dans le temps les crédits des travaux du futur centre technique municipal.

Proposition d'affectation du résultat 2024 sur BP 2025

Résultat de fonctionnement	1 398 311,31€
Résultat d'investissement	40 203,15 €
Reste à réaliser en dépenses d'investissement	910 714,98 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement	410 787,84 €
Solde des restes à réaliser en investissement	499 927,14 €
Besoin de financement à couvrir	459 723,99 €
Report à nouveau	938 587,32 €

Les principales réalisations

Investissement 2024

Travaux de voirie dans plusieurs quartiers 



Travaux de rénovation de l'éclairage public

Réhabilitation extérieure (toiture comprise) de La Barbacane 



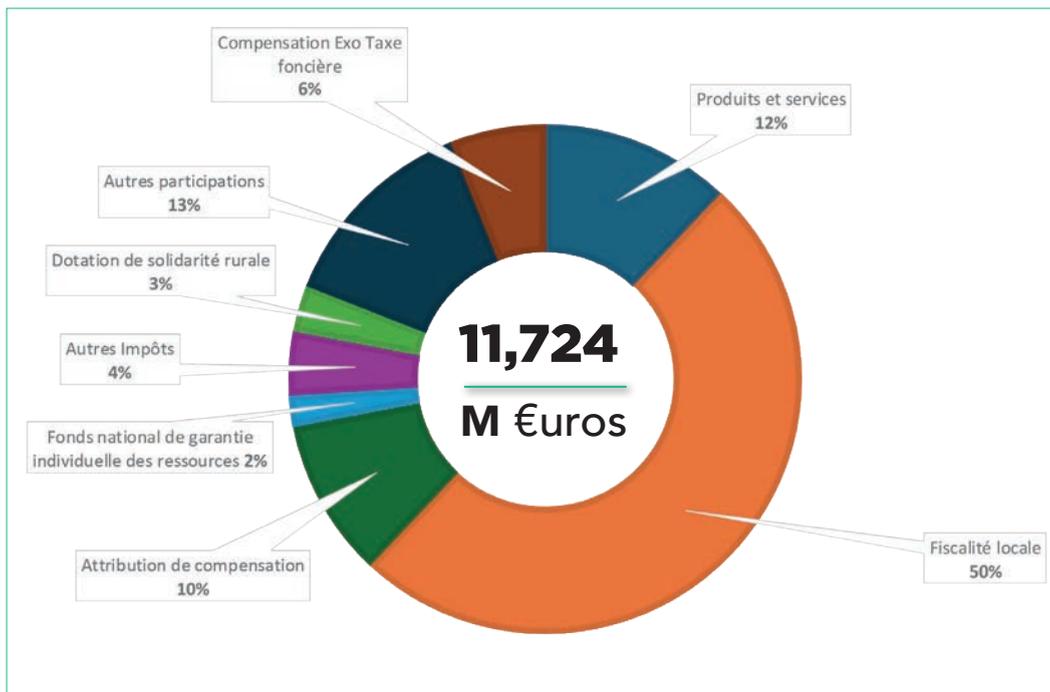
Embellissement de la Ville 

Travaux de sécurisation au gymnase

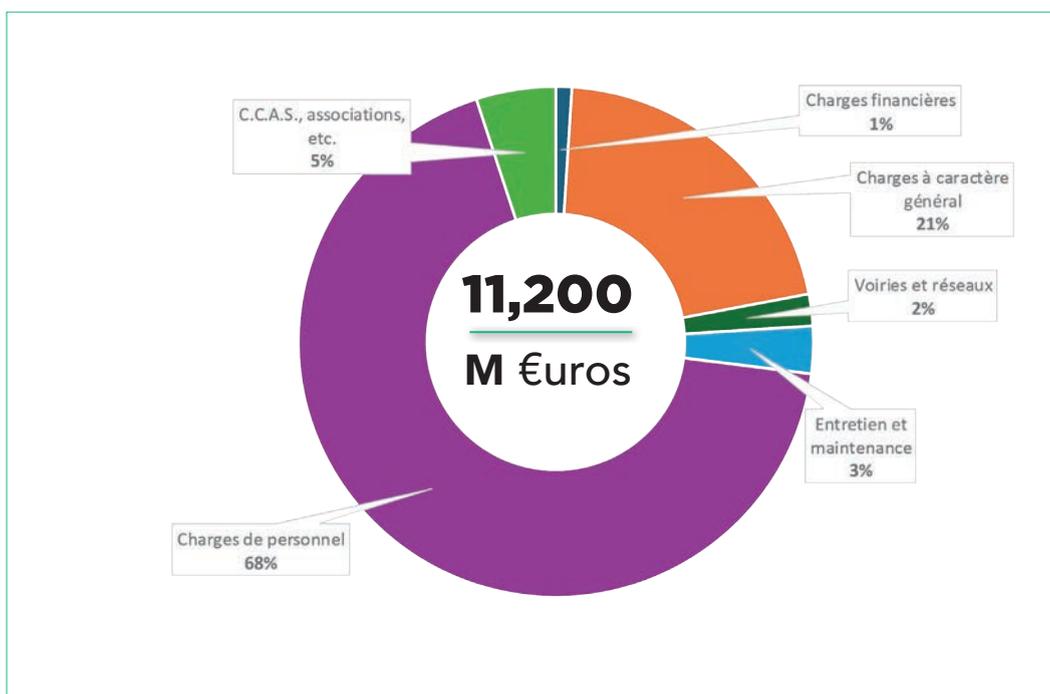
et des vidéoprojecteurs pour plusieurs écoles



RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES



RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES



Une baisse continue de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

La DGF de 2024 était de 393 124 € et celle de 2025 sera de 339 615 € soit une baisse de 13.61%.

Évolution de la Dette (en K€)

La dette est composée d'emprunts à taux fixe et pour garder un haut niveau d'investissement, il a été décidé d'une dette raisonnable autour des 6M€.

La dette en capital au 1^{er}/01/2025 est de 6 143 084 € soit :

- 794,60 € par habitant
- 52,39 % des recettes réelles de fonctionnement
- 0,83 % de charge financière

LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)

La crise économique qui pèse sur les entreprises de notre territoire a des effets significatifs sur la CFE. Lors de la création de la communauté de communes Cœur d'Yvelines (CCCY), la part reversée aux communes a été figée pour que chaque commune ne soit pas impactée par les aléas de l'activité économique.

Le saviez-vous ? La Contribution de la ville au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est de **240 948,47 €**.

Ainsi, l'Attribution de Compensation (AC) de Beynes est figée à **2 212 053.25 €**.

Le versement du solde de l'attribution de compensation déduite des charges transférées à la communauté de communes sera en 2025 de 1 137 054,69 €.

ÉVOLUTION DU FPIC : UNE CHARGE SUPPLÉMENTAIRE

Le Fonds national de Péréquation des ressources Inter-communales et Communales prélève les communes dites « riches » au profit des communes ayant moins de moyens. L'État fait peser par le FPIC une lourde charge pour la communauté de communes et les communes.

Prévision pour 2025 : **315 000 €**

RESSOURCES HUMAINES

175 agents / Budget personnel prévu pour 2025 : **7 592 678 €**

Cette dépense pour la commune est à mettre en relation avec les nombreux services rendus à la population.

De plus, pour rappel, malgré le principe de libre administration des collectivités, l'Etat décide :

- 80 % de la rémunération des agents : cela se traduit par une augmentation mécanique des rémunérations,
- de l'augmentation de la valeur du point d'indice, du SMIC ou du reclassement, de la prime inflation,
- de l'augmentation des cotisations patronales,
- les réglementations applicables dans différents domaines (le taux d'encadrement des enfants, la sécurité au travail, ...),
- il définit les compétences obligatoires des collectivités par exemple le transfert de compétences des PACS, des Cartes Nationales d'Identité, des passeports sans accorder de recettes supplémentaires.

TAUX D'IMPÔT LOCAUX 2025

Les taux ne subiront aucune augmentation en 2025.

- Taxe sur le foncier bâti : **37,25 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **99,90 %**
- Taxe d'habitation (résidence secondaire) : **14,82 %**



BUDGET PRIMITIF 2025

Top 5 des investissements

- Travaux de voirie : **481 288 € + 121 000 € en dépenses de fonctionnement**
- Remplacement de luminaires : **244 000 €** conditionné à des attributions de subventions
- Travaux toiture du marché couvert : **132 000 €**
- Travaux Centre Communal d'Action Sociale : **100 000 €**
- Centre Technique municipal en vue des travaux : **87 000 €**

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Subventions : **379 828 €**
- Dotations et fonds divers : **235 000 €**
- Excédent d'investissement : **40 203 €**
- Autofinancement : **1 438 600 €**

Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune, « Ma Mairie », rubrique "les finances de la ville" : la Synthèse de présentation du budget 2025, ainsi que Rapport d'Orientations Budgétaires 2025, contexte international, national et orientations budgétaires pour Beynes.

LE TRAVAIL À L'HONNEUR



Le Maire Yves Revel accompagné de son adjointe Myriam Mathieu, déléguée à la petite enfance et aux affaires sociales, ont remis aux Beynois, le 15 mars dernier, le diplôme de la Médaille d'Honneur pour les féliciter de leurs nombreuses années de travail, 20, 30, 35 ou 40 ans.

Diplôme de la Médaille d'honneur d'Argent (20 ans)

Sylvie Bregovic, Richard Caetano, Sophie Carvalho, Laurence Horeau, Valérie Pradier, Nathalie Vincent.

Diplôme de la Médaille d'honneur de Vermeil (30 ans)

Jean-Christophe Orhant, Delphine Saint-Martin, Christine Serandour.

Diplôme de la Médaille d'honneur d'Or (35 ans)

Alain Cochard, Eric Demongin, Alain Grandidier.

Diplôme de la Médaille d'honneur Grand Or (40 ans)

Christiane Cotton, Ouarda Hamzaoui.

Félicitations à tous !

SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS À L'ÉCOLE

Dans le cadre de la « semaine de la presse et des médias à l'école », qui s'est déroulée du 24 au 29 mars, sur le thème « où est l'info ? », la directrice de l'école Anatole France, Sandrine Cauquil-Poulain a sollicité plusieurs professionnelles.

Leïla de l'Arcom, le régulateur de la communication audiovisuelle et numérique, a animé une séance en classe sur le thème de la construction de l'information.

Eloïse a participé à une visioconférence intitulée « Les secrets de l'IA », animée par des journalistes de France Info et d'Astrapi, bimensuel pour la jeunesse.

La journaliste de la ville de Beynes est intervenue le 28 mars pour expliquer et échanger avec les élèves sur la réalisation du journal municipal, le Beynes actu.

Elle était accompagnée de l'infographiste, qui a créé le gabarit de ce bimestriel et réalise la plupart des photos de chaque édition.

Avec le dernier numéro de mars en mains, Céline et Nathalie les ont familiarisés avec quelques mots du jargon de la presse, puis ont expliqué toutes les étapes de fabrication du magazine.

“ Les échanges avec l'ensemble des intervenants ont permis aux écoliers de découvrir des métiers passionnants... Cela a-t-il suscité des vocations ? C'est encore trop tôt pour le dire ! ”



3^E BUDGET PARTAGÉ

À vous de choisir !



Après l'appel à candidature lancé mi-avril, les Beynois sont désormais invités à voter, entre le 16 juin et le 10 juillet, pour leur projet préféré.

RDV www.beynes.fr

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Le nouveau Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), document pivot du Plan Local d'Urbanisme, définit les caractéristiques futures de chaque grande partie du territoire communal. Le P.L.U. va prochainement être présenté en réunion publique et soumis à une enquête publique.

Comment sera votre ville demain, dans 10 ou 20 ans ? ... En s'appuyant sur l'analyse du territoire débutée en 2022, sur le travail réalisé à vos côtés dans le cadre de Petites Villes de Demain et sur l'Atlas de la Biodiversité, la municipalité, avec le bureau d'études Cittànova, a impulsé l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme de la commune : il est aujourd'hui à la dernière étape de sa révision.



Le P.A.D.D. squelette du P.L.U.

A partir des enjeux identifiés dans le diagnostic, le P.A.D.D., document central du P.L.U., fixe les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire. Il expose le projet d'urbanisme et ses grands axes.

Ensuite, à partir du P.A.D.D. est établi un règlement graphique (ou zonage) et un règlement écrit qui déterminent les règles propres à chaque zone de la commune. Ces derniers permettent de délivrer des autorisations d'urbanisme tout en protégeant les bâtiments qui présentent un intérêt architectural ou historique, les espaces naturels et en garantissant l'insertion des nouvelles constructions dans leur environnement naturel ou bâti.

Les axes du P.A.D.D.



AXE TRANSVERSAL :

Préserver l'image rurale de Beynes en faisant cohabiter les héritages de la campagne d'hier et de la périurbanisation d'aujourd'hui, par exemple : reconstruire une trame environnementale connectée au bâti, faire cohabiter les héritages passés et contemporains, préparer aux enjeux du changement climatique...



AXE 1 :

Mettre sur le devant de la scène l'héritage rural de Beynes, notamment : valoriser la Mauldre grâce au projet de renaturation et de reméandrage et en organisant des activités à ses abords, accompagner le renouvellement urbain historique et le valoriser, protéger et mettre en valeur les patrimoines ruraux...



Axe 2 :

Faire de l'héritage périurbain une part d'histoire assumée de la commune et un tremplin des projets, parmi lesquels : apporter des réponses adaptées à l'intégration du développement pavillonnaire, préserver les bulles de fraîcheur en cœur d'îlot urbain, soutenir les projets économes en ressources et énergie...



Axe 3 :

Construire une armature urbaine communale à l'équilibre entre accueil pour tous et cadre préservé sur le long terme, entre autres : connecter le centre-bourg à l'ensemble des autres quartiers, favoriser une dynamique résidentielle équilibrée et inclusive, constituer un pôle éduco-sportif...

Le P.L.U. (qui regroupe tous les documents qui encadrent le développement d'une commune, outil principal d'aménagement de notre territoire) pourra ainsi être approuvé en conseil municipal fin 2025 ou début 2026.

SUR LA BONNE VOIE !



La consultation citoyenne

FIN 2024, réunion publique.

EN MARS, les Beynois ont été invités à relever les arbres et sites remarquables de la commune. Les retours, variés, ont permis d'identifier des cônes de vue, des arbres, des haies, des paysages.

EN AVRIL, une balade urbaine a été organisée sur le thème « la place de la biodiversité en milieu urbain ». L'évolution du territoire était au cœur des préoccupations.

EN MAI, 2 ateliers ont donné l'occasion à des groupes d'habitants d'envisager le futur pôle éduco-sportif de Mortemai et le devenir du site du collège actuel.

Puis, **vous pouvez toujours vous exprimer** sur l'avenir du territoire, soit à l'accueil de la mairie où un cahier de recueil est à votre disposition, soit en envoyant un courrier ou en écrivant à l'adresse **revision-plu@beynes.fr**.

Une réunion publique sera organisée le 16/06

Tenez-vous informés via les panneaux d'affichage, le site et le Facebook de la ville pour les détails.

Les dernières étapes

Le projet de Plan Local d'Urbanisme sera arrêté lors du conseil municipal du 8/07 prochain. Il sera transmis pour avis aux personnes publiques associées telles que la région, le département, la communauté de communes Cœur d'Yvelines, la préfecture, les chambres consulaires etc., puis soumis à enquête publique au cours du dernier trimestre 2025.

VOTRE CNI EN DÉMATÉRIALISÉE ?



Pour vous faciliter les démarches en ligne, téléchargez l'application France Identité.

Ainsi, vous pouvez prouver votre identité en ligne sans divulguer toutes vos données et éviter l'usurpation de votre identité.

Vous pourrez ensuite fournir un justificatif d'identité à usage unique facilement et en toute sécurité, une Carte Nationale d'Identité dématérialisée gyroscopique (atteste qu'il ne s'agit pas d'un scan). Attention, la présentation physique de votre carte d'identité reste obligatoire pour voyager ! Aujourd'hui, pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez avoir + de 18 ans, être en possession de la dernière carte d'identité et posséder un smartphone éligible (être techniquement capable de payer avec son téléphone).

Quelle est la marche à suivre ? Toutes les infos <https://france-identite.gouv.fr>

Vous souhaitez plus d'explication ?

Le service Citoyenneté et Population vous répond au 01 34 91 06 20.

COMMÉMORATION LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

N'oublions pas le sacrifice de nos aînés...

Plus que jamais, en ce 80^e anniversaire de la Victoire de la guerre 39-45, honorons celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté aujourd'hui... Souvenons-nous... Pour un anniversaire aussi important, la ville se devait d'organiser une cérémonie à la hauteur de l'événement... Les jeunes, par l'intermédiaire du Conseil Municipal des Jeunes y sont associés et permettent ainsi la transmission.



Sensibiliser les plus jeunes au sacrifice de leurs aînés, transmettre le flambeau est essentiel... Le devoir de mémoire c'est le respect que chacun d'entre nous doit aux morts pour la France !



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE SIDOMPE (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIE) TIRE LA SONNETTE D'ALARME !

Les bonnons de protoxyde d'azote ne doivent surtout pas être jetées dans les poubelles d'ordures ménagères, pas plus que dans celles des emballages ou de la collecte des encombrants.

Il y a de gros risques d'explosion et d'incendie !

Les bonnons de protoxyde d'azote doivent impérativement être déposés en déchetterie ou dans les bacs produits dangereux.

+ d'infos sur le centre de tri : <https://sidompe.fr>





TENNIS DE TABLE

Compétitions ou loisir,
un sport pour tous !

Fondé en 1978, affilié à la Fédération Française de Tennis de Table, le club compte aujourd'hui 48 adhérents. Une progression par rapport à l'année dernière grâce en partie à l'effet J.O.

Les frères **Lebrun**, qui ont brillé lors des Jeux Olympiques de Paris l'été dernier, ont donné envie à certains de découvrir ce sport et à d'autres, anciens pongistes, de réintégrer le club.

Cette mise en lumière ne cache pas pour autant certaines difficultés : le manque de bénévoles pour encadrer les adolescents. Mais, le club est plein de ressources et s'adapte. Le président et capitaine du club, **Hervé Bissey** peut compter sur **Jean-Claude Turpaud**, membre actif au bureau depuis l'origine. Dynamique et passionné, Jean-Claude est encore animateur bénévole et transmet son savoir technique. Il participe au championnat de France vétérans tous les ans. Aujourd'hui, il est secondé par Sébastien, qui vient de finaliser sa formation pour également être entraîneur bénévole. Le club est aussi fier d'avoir réussi à intégrer un pongiste handicapé physique.

Quant aux créneaux, la commune a en effet la chance de proposer de nombreuses activités variées, des sports collectifs, individuels, de la gym, de la danse. Le club dispose de trois créneaux le soir en semaine après 20h30. Une section jeune a pu être réouverte en 2023, après 15 ans d'arrêt faute de bénévoles, et grâce à un nouveau créneau le samedi après-midi. Une douzaine de jeunes sont inscrits.

Le tennis de table, pratique sportive ou « **ping-pong** », jeu de loisirs, pas de différence pour le club beynois qui fait régner la convivialité avant la performance.

+ d'infos :

ttcb.beynes@gmail.com / ttcb.sportsregions.fr

Si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à vous renseigner et rejoindre le club.



LES COURSES ET RANDONNÉES ECORUN FRILEUSE

La 3^e édition des courses et randonnées Ecorun se déroulera sur le site du camp de la Gendarmerie nationale GSA Frileuse, le dimanche 15 juin, dès 9h.

Cet événement sportif est organisé par l'Association Sports Nature au profit des enfants en situation de handicap (autistes, association Joker).

Pour la bonne cause, venez participer aux courses à pied et par la même occasion assister aux démonstrations des corps d'élite de la Gendarmerie et de la Police, la Brigade Cynophile de Beynes avec ses chiens et le champion du monde de Freestyle football...

Plusieurs parcours sont proposés en fonction de la tranche d'âge : 6-7 ans = 400 m, 8-9 ans = 800 m, 10-11 ans = 1200 m, 12-13 ans = 2 km, et à partir de 14 ans = 5, 10, 20 km ou 5, 10 km rando.

En parallèle, petits et grands, venez rêver autour de véhicules militaires d'exception, de l'hélicoptère de la Gendarmerie et de l'exposition de voitures anciennes.

La précédente édition a rassemblé militaires, policiers, RAID, motards CRS1, Gendarmes Motards BMO, brigade Cynophile, Garde Républicaine à Cheval, Pompiers de Paris... mais rappelons que cet événement est ouvert à tous !

Il reste quelques dossards pour lesquels vous pourrez bénéficier de -30% de réduction sur toutes les courses adultes et enfants, ainsi que les randonnées avec le code promo suivant : **BEYNES2025** (en majuscules). Profitez-en, cette offre est valable jusqu'au 11 juin !

Inscriptions en ligne ouvertes :
www.ecorun.fr

Renseignements : Antoine Bienne au
06 63 13 05 91 ou abienne15@gmail.com

Inscriptions sur place et retrait des dossards,
samedi 14/06, salle Georges Carlu
(à côté de la mairie), place du 8 Mai 1945,
de 9h à 14h30.

Galas danse à La Barbacane

Les 30, 31/05 et 1/06 Emotion Jazz
Les 6, 7 et 8/06 Danse Contemporaine
 et Classique
Les 13, 14 et 15/06 Corps Accords de Jazz.

Bus P.M.I. du Département

mercredis 4 et 18/06, de 13h30 à 16h30,
 Place du 8 Mai 1945.

Un élu à votre écoute

samedis 7, 14 et 21/06
 à l'hôtel de ville, de 9h à 12h, sans Rdv.

Depan'Café

samedis 7/06 et 5/07, de 9h à 12h, à la Brasserie
 La Tribu. Bénévoles en lutte contre l'obsolescence
 programmée (limitation de la durée de vie d'un objet).

Tournoi du Football Club

samedi 7 et dimanches 8, 29/06, 9h-18h,
 au Stade de Mortemai.

Animations sur votre marché

dimanche 08/06 Autour du monde
dimanche 06/07 Guinguette, 8h30 à 12h30.

**Les Anciennes Beynoises**

dimanches 8/06 et 13/07, 9h-13h, sur le parking
 du centre commercial de la Petite Mauldre.
 Rassemblement de voitures anciennes.

Bus Job Insertion & Social

mardis 10/06 et 8/07, de 10h à 17h
 Place du 8 Mai 1945.
 + d'infos yvelines.fr/bus-insertion/ et 01 30 836 836
 / busjobinsertion@yvelines.fr

Pyjacontes

vendredi 13/06, à 19h, à Bibliothèque du Val des
 4 pignons, contes et musiques proposés par l'École
 Municipale de Musique.

Audition adultes

samedi 14/06, à 11h, auditorium.



Archives 2024 Service Communication Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 Juin 1940

Atelier Repar'Vélo

samedis 14/06 et 5/07, de 10h à 12h30, rue des
 Clos. On répare ensemble votre vélo. Ouvert à tous
 sans rendez-vous et gratuit. Organisé par un groupe
 de bénévoles. Rens. reparvelo.beynes@wanadoo.fr

Tournoi sur herbe par les Lions de la Mauldre (HCB)

samedi 14 et dimanche 15/06,
 Stade de Mortemai.

Fête du Judo club

samedi 14, à partir de 9h
 Remise des ceintures au gymnase.

**Course solidaire Ecorun Frileuse.**

dimanche 15/06, journée,
 courses-randos et démonstrations-
 expositions des armées
 et police.
 Ouvert à tous au
 profit des enfants
 autistes.
 Camp de Frileuse
Inscriptions :
www.ecorun.fr

Tournois du Karaté club

dimanche 15/06, journée, au gymnase.

Commémoration Appel du 18 Juin 1940

mercredi 18/06, 11h, au Monument aux Morts.

INFOS PRATIQUES**Horaires mairie**

Lundi 9h-12h30 et 14h30-17h30
 Mardi 14h30-19h
 Du mercredi au vendredi 9h-12h30
 et 14h30-17h30
 Samedi 9h-12h, pour le retrait de vos
 titres, carte nationale d'identité et
 passeports, entre 9h30 et 11h30,
 sur rendez-vous via Beynes en ligne,
 (sauf vacances scolaires).

Balayage de la voirie/SEPUR

Val des 4 Pignons : 10 et 11 juin
 Centre ville, Bourg et Hameaux :
 12 juin ; Les Chênes : 13 juin

Comment réserver L'Escapade ?

Pour toute demande de location de la
 salle des réceptions L'Escapade pour
 vos événements familiaux pour 50, 100
 ou 150 personnes, **désormais, une
 seule adresse : lescapade@beynes.fr**

Collecte des encombrants

Mardi 24/06, à sortir la veille après 18h

La Poste : Horaires d'été

Du 28/07 au 30/08, le bureau de
 Beynes sera ouvert du mardi au samedi,
 de 9h à 12h. + d'infos en ligne : www.laposte.fr et www.labanquepostale.fr

Bienvenue aux nouveaux commerçants**Au max des saveurs**

Cave place Saint-Martin, du mardi
 au samedi 9h30-13h et 16h-20h et le
 dimanche 9h-13h.
 Tél. : 06 58 18 08 39 et mail :
aumaxdessaveurs@gmail.com



L'INCONTOURNABLE RDV À NE PAS MANQUER !



Nous vous attendons tous, plaine de l'étang.

vendredi 20/06

Fête de la musique

samedi 21/06

Fête de la famille

dimanche 22/06

Fête des associations

Tout le programme dans votre boîte aux lettres. www.beynes.fr et sur [villedeBeynes](https://www.facebook.com/villedebeynes).

Conseil Municipal

mardis 24/06 et 8/07, à 20h salle du Conseil Municipal. Diffusé en direct sur [villedeBeynes](https://www.facebook.com/villedebeynes).

Bus l'Étincelle

mercredi 25/06, de 10h à 12h, Place du 8 Mai 1945.

Pianistes

mercredi 25/06, à 19h, audition des classes de piano, auditorium Maurice Ravel, Ecole de Musique.

Soirée Jazz

vendredi 27/06, à 20h30, auditorium Maurice Ravel.

Pop-life

samedi 28/06, à 17h30, auditorium Maurice Ravel audition des ateliers pop-rock, réservations au 01 34 89 23 18 ou ecoledemusique@beynes.fr

Conseil juridique

samedi 28/06, entre 9h et 12h, à l'hôtel de ville, sur Rdv uniquement au 01 34 91 06 20.

Gala du GAB

samedi 28/06, à 14h, au gymnase.

Concours de pêche

dimanche 29/06, à partir de 10h, plaine de l'étang.

Marche gourmande

dimanche 29/06, 9h-12h, départ parking du collège.

Fête nationale

dimanche 13/07, à partir de 19h, plaine de l'étang.

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE à La Barbacane

Exposition photos animalières Jean-Baptiste Routier

Jusqu'au 28/06, + d'infos Beynes actu de mars.

Atelier numérique

jeudis 15, 19/06 et 3/07, de 10h à 12h.

Animation Pokémon

samedi 7/06, de 14h à 16h30.

Atelier de calligraphie adulte

samedis 7, 14 et 28/06, de 15h à 17h, animé par Jean-François Ernotte.

Atelier d'écriture adulte

samedis 14 et 28/06, de 14h30 à 16h30.

Jeux en famille

samedi 21/06, de 14h à 16h30.

Atelier créatif zooplastic

mercredi 25/06, de 14h à 17h, à partir de 6 ans

Pour tous ces rdv réservation conseillée

01 30 54 15 13 / bibliotheque@beynes.fr

au Val des 4 Pignons

Pyja'Contes

vendredi 13/06, 19h

Réservation au 06 64 37 79 39

bibliotheque@beynes.fr



Café BD adulte

samedi 5/07, de 10h30 à 11h30

Réservation conseillée au 01 34 89 14 36 /

bibliotheque@beynes.fr

hors les murs

Lectures à la plaine de l'étang, en juillet et août, mercredis, de 10h à 11h et vendredis, de 14h à 15h.

CARNET ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE À

Cassius Ade, le 07/03

Tristan Gautier, le 16/03

Lisa Margerie, le 18/03

Ayden Leroy, le 25/03

Elyna Hochet, le 05/04

Sasha Thomas Hamard, le 09/04

Léo Chlopek, le 14/04

FÉLICITATIONS À

Frédéric Dijoux et

Angélique Alcantara, le 12/04

Paul-Emile Hachon et Agnès

Mazagran, le 26/04

NOCES D'OR

Jean-Jacques Chevrier

et Françoise Trap

EN SOUVENIR DE

Monique Le Trocquer épouse Dudek, 91 ans

Françoise Fritsch veuve Lemoine, 83 ans

Hocine Hakkar, 58 ans

Gilbert Ternaux, 83 ans

Simplex Thalien, 75 ans

Christine Favier usage Gabela, 68 ans

BIEN À BEYNES

Liste menée par Yves Revel

Les initiatives que nous déployons en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ont pour objectif de créer un environnement à la fois sécurisé et stimulant pour les jeunes. Cela passe notamment par un meilleur accès aux crèches et aux garderies, dans une démarche constante d'amélioration de la qualité des services proposés. Par ailleurs, il s'agit également d'apporter un soutien aux familles.

Nous œuvrons à renforcer les infrastructures et à enrichir les activités périscolaires, éducatives, sportives, culturelles et artistiques, tout en veillant à prévenir et à lutter contre les actes de violence et de négligence.

De plus, nous encourageons l'engagement des jeunes dans la vie civique et associative, par exemple via le Conseil Municipal des Jeunes.

Ces actions ont pour but d'offrir aux enfants et aux jeunes un cadre favorable à leur développement global, en prenant en compte leurs besoins physiques, affectifs, intellectuels et sociaux.

C'est dans cet esprit que, face à la fermeture temporaire de la crèche Les Farfadets, gérée par People & Baby, nous avons immédiatement organisé une réunion avec les familles afin de rechercher ensemble des solutions.

Cette décision, prise unilatéralement après plusieurs semaines de difficultés, nous a tous surpris.

Nous comprenons l'inquiétude et les défis que cette situation engendre pour les familles. Notre priorité a été de faire en sorte que chaque enfant puisse retrouver un accueil dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais.

Conscients que cette situation n'est pas idéale, nous faisons tout notre possible pour limiter les perturbations, en explorant des alternatives et en accompagnant les familles durant cette période difficile.

À ce jour, certaines ont déjà trouvé des solutions, soit par leurs propres moyens, soit avec l'aide de la mairie ou de la crèche. Cependant, le manque d'informations, faute d'une collaboration effective avec People & Baby, demeure une source d'insatisfaction.

Nous déplorons la gestion de cette crise par l'opérateur. La décision de fermer la structure aurait dû faire l'objet d'une concertation avec les familles et la municipalité, afin de mieux préserver les intérêts des enfants et de leurs familles.

Nous poursuivons nos efforts pour que la crèche puisse rouvrir dans les meilleurs délais. Il est essentiel que la gestionnaire trouve rapidement les moyens de recruter du personnel qualifié, afin d'assurer un fonctionnement optimal et de répondre aux besoins des enfants.

Enfin, il ne faut pas que People & Baby privilégie ses propres intérêts au détriment des enfants et des familles, malgré la bonne volonté de certains de ses employés.

BEYNES NOUVELLE DYNAMIQUE

Liste menée par Sylvie Béguier,
Claude Coppin et Danièle De Roquefeuil

La liste n'a pas envoyé sa tribune à la rédaction.

RÉVÉLER BEYNES

Liste menée par Sophie Sauteur

La fermeture précipitée du marché le 13 février dernier pour garantir la sécurité du public aurait pu être évitée.

Le sujet de la réfection de la toiture était clairement identifié dans les documents laissés par l'équipe précédente.

La chute il y a trois ans d'un morceau conséquent de la verrière alertait de nouveau.

Une « étude pré-programmatique » est commandée le 17 décembre 2024 pour un montant de 18200€ HT mais le recrutement d'un cabinet pour vérifier l'état de la structure n'est lancé que fin février 2025, en urgence, pour savoir si des travaux sont possibles.

Anticipation ? Gestion des priorités ?

Peut mieux faire.

sophiesauteur78@gmail.com

UN NOUVEL ÉLAN POUR BEYNES

Liste menée par Nelson Dos Santos

La liste n'a pas envoyé sa tribune à la rédaction.

ASSISTANTE DE DIRECTION DE LA D.S.V.A.M.

L'EFFICACITÉ EN TOUTE DISCRÉTION

CÉLINE DUPREY assure les missions de l'ombre de la direction des sports, de la vie associative et des manifestations. Elle est le contact privilégié pour toutes les demandes des associations et pour l'organisation de tous les événements municipaux.

Vous pratiquez une activité au gymnase ? Vous assistez aux manifestations municipales ? Alors, vous ne pouvez qu'avoir remarqué ce service de la ville qui ne ménage pas ses efforts au quotidien pour que tout se déroule dans les meilleures conditions !

La D.S.V.A.M., chapotée par **Yohan Devarenne**, assure la gestion, la sécurité, l'accueil des installations sportives et des manifestations. Cette direction compte 9 agents, dont **Céline**, son assistante de direction, qui orchestre, en toute discrétion, l'administratif et la politique financière du service.

A l'écoute des associations, elle réceptionne et traite toutes leurs demandes, gère les équipements sportifs, jongle avec les créneaux d'occupation des salles (sauf l'Escapade), la remise des clés des locaux, les dossiers de subventions, entre autres...

« Au vu des nombreuses sollicitations qui ne cessent de se multiplier, je mesure à quel point la fin de saison est une période très tendue », explique Céline, qui s'épanouit ainsi dans ses missions de service public.

En plus de leur organisation, elle est amenée à participer aux fêtes

de Beynes, au forum et au marché de Noël. Les opérateurs, de leur côté, sont actifs sur toutes les manifestations, sans exception, et ne passent pas inaperçus grâce à leur investissement précieux sur le terrain. Ils s'occupent notamment du traçage des terrains de sports, de la brocante, du transport et de l'installation de l'ensemble du matériel nécessaire à chaque événement qu'il soit sportif, culturel ou festif !

UNE SOLIDE EXPÉRIENCE

Arrivée à la commune de Beynes, il y a seulement quelques mois, Céline Duprey est déjà opérationnelle. Polyvalente, elle possède une capacité rapide d'adaptation. *« J'ai exercé pendant 19 ans différents métiers dans une petite ville ! à la fois, au service scolaire, à la vie associative, à la gestion de la régie de la salle municipale, et encore à l'accueil et à la célébration de mariage... »*, raconte Céline.

Auparavant, elle a comptabilisé 10 ans d'expérience dans le privé comme assistante commerciale, notamment dans l'automobile, une de ses passions communes

avec son époux. Parents de deux grands enfants, ils aiment profiter ensemble de la nature, de leur grand jardin, et de virées auto/moto. Dans leur van aménagé, ces épicuriens partent à l'aventure dans toute la France pour y découvrir le patrimoine et la gastronomie locale.

SON ADRÉNALINE : RENDRE SERVICE

Investie au niveau associatif, Céline Duprey participe activement à l'organisation des fêtes pour apporter joie de vivre et convivialité dans son village. *« À la D.S.V.A.M. je suis aujourd'hui dans mon domaine de prédilection tant au niveau professionnel que personnel »*, se réjouit-elle, passionnée.

Au 1^{er} étage de La Poste, où sont situés les locaux du service, c'est un défilé permanent dans le bureau de Céline. Les membres des associations y sont toujours accueillis avec sourire et bienveillance.

« J'aime donner le meilleur de moi-même », confie-t-elle.

Rappel des horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30.





POMPES FUNÈBRES ALAIN PADEL S.A.R.L.

MARBRERIE FUNÉRAIRE



- Organisation complète des obsèques
- Construction de caveaux
- Monuments funéraires
- Contrats obsèques
- Transport de corps
- Inhumation
- Crémation

9^{bis}, rue de la République - BEYNES

Tel : 01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44

E-mail : lionelbarata.pfpadel@outlook.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE

CD45 - ZA Les Lézardes 78580 Maule

©Syda Productions/Fotolia



VOS COURSES EN LIGNE



Fraîcheur
et dates
longues



Les mêmes
produits et prix
qu'en magasin



Des
promotions
toute l'année



Retrait en magasin



Livraison à domicile

www.g20-minute.com

